

Résultats du Pouls des places d'apprentissage de janvier 2021

Other Publication

Author(s):

Bolli, Thomas (a); Caves, Katherine Marie (b); Pusterla, Filippo (b); Rageth, Ladina (b); Renold, Ursula (b); Sritharan, Aranya; Trachsel Díaz-Tejeiro, Sandra

Publication date:

2021-02-04

Permanent link:

https://doi.org/10.3929/ethz-b-000469004

Rights / license:

In Copyright - Non-Commercial Use Permitted

Originally published in:

Pouls des places d'apprentissage - Fiche d'information

ETH zürich



Pouls des places d'apprentissage - Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2021

4 février 2021

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejeiro

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle de base en Suisse. Alors qu'en avril, la Suisse se trouvait encore en semi-confinement, les mois suivants ont vu s'assouplir les mesures prises pour enrayer la pandémie. Si les mois d'été ont été relativement calmes, avec un nombre de cas réduit et des mesures assouplies, la deuxième vague de la pandémie s'est annoncée en septembre. En octobre, les cas de contamination ont connu une hausse importante, ce qui a entraîné un nouveau renforcement des mesures (y compris recommandation de travailler à domicile). Les mois suivants, les mesures ont à nouveau été renforcées, les réunions privées étant encore limitées et les restaurants, bars, installations de loisirs et sportives et les lieux culturels étant contraints de fermer à nouveau leurs portes. Les hautes écoles ont repris l'enseignement à distance, tandis que l'enseignement dans les écoles s'est poursuivi dans le respect des règles d'hygiène et de comportement.

Partenaires de recherche

Urs Casty Domenica Mauch

Yousty.ch Professional.ch

Le 18 janvier 2021 et donc pendant le sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier, un confinement partiel a été décidé pour l'ensemble du pays. A la fermeture des commerces non essentiels est venue s'ajouter l'obligation de travailler à domicile. Les écoles, les hôtels et les prestataires de services (comme les salons de coiffure, les offices postaux et les banques) sont restés ouverts.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de coronavirus sur les entreprises formatrices et les apprentis en **janvier 2021**. Elle compare également ces résultats avec ceux des sondages précédents. Ces résultats sont présentés regroupés par phases: confinement (avril), assouplissements (mai-juin), mesures limitées (juillet-octobre), et mesures renforcées en novembre et en décembre. Tous les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse.



«Pouls des places d'apprentissage» en janvier 2021: les grandes lignes

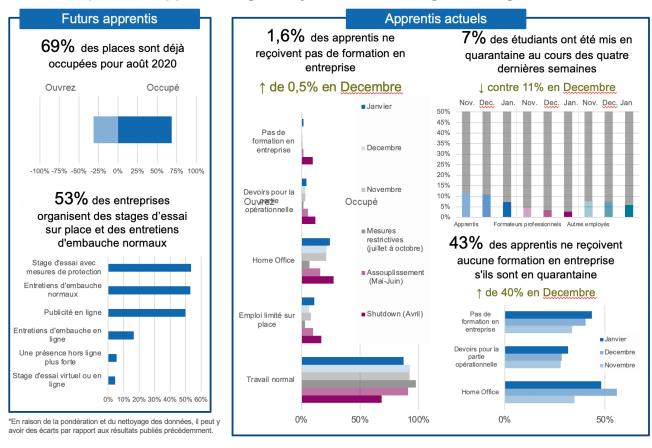


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en janvier 2021.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 7.2020 (juillet), 08.2020 (août), 9.2020 (septembre), 10.2020 (octobre), 11.2020 (novembre) 12.2020 (décembre) et 01.2021 (janvier). L'encadré de gauche présente les principaux résultats pour les futurs apprentis 2021, tandis que l'encadré de droite présente ceux qui concernent les apprentis actuels.

Actuellement, le «Pouls des places d'apprentissage» se concentre sur deux groupes de jeunes:

- Groupe 1: futurs apprentis 2021
- Groupe 2: apprentis actuels

Le groupe 3 (apprentis en dernière année) n'est actuellement pas considéré. Il n'y a pas non plus de nouvelles données sur le groupe des jeunes qui débutent leur apprentissage.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps. Depuis le mois d'août 2020, des places d'apprentissage sont donc déjà mises au concours pour l'été 2021. Avec le sondage de janvier du «Pouls des places d'apprentissage», un premier relevé des offres de places d'apprentissage 2021 et la part des places encore à occuper ou déjà occupées a été effectué.

En janvier, les entreprises interrogées indiquaient que 69% des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 étaient déjà occupées, tandis que 31% étaient encore à vacantes. Ces chiffres ne reflètent cependant que les places d'apprentissage déjà proposées et ne tiennent naturellement pas compte de celles qui ne sont pas encore mises au concours (ce qui

devrait particulièrement être le cas en Suisse romande). Ces prochains mois, le «Pouls des places d'apprentissage» suivra l'évolution de cette offre de places d'apprentissage.

Les entreprises de formation utilisent différents canaux et offres pour occuper les places d'apprentissage encore vacantes. Une grande partie des entreprises continue de miser sur des stages sur place, dans le respect des mesures de protection (53%) ainsi que sur les entretiens d'embauche traditionnels (53%). Les entretiens d'embauche en ligne et, plus particulièrement, les stages en ligne ou virtuels ne concernent qu'un petit nombre d'entreprises (16% et 4%). Cependant, la moitié des entreprises recourt à la publicité en ligne (sur son propre site Internet, des portails connus ou les réseaux sociaux) pour attirer l'attention sur les places d'apprentissage encore vacantes, tandis que seules quelques-unes d'entre elles renforcent leur présence sur le terrain (par ex. dans les écoles, aux salons professionnels ou dans les centres d'orientation professionnelle: 5%).

Les jeunes en apprentissage (groupe 2B) ont été à nouveau fortement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie en janvier. 87% (93% en décembre, 92% en novembre, 98% en juillet-octobre, 91% en mai-

juin, 69% en avril)¹ des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 11% (7% en décembre, 8% en novembre, 3% en juillet-octobre, 10% en mai-juin, 17% en avril) des apprentis ont occupé leur poste de travail de manière limitée et 25% (21% en décembre et en novembre, 6% en juilletoctobre, 16% en mai-juin, 27% en avril) étaient, du moins en partie, en télétravail. 4% (3% en décembre et en novembre, 2% en juillet-octobre, 6% en mai-juin, 12% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs pour la partie pratique de la formation en entreprise, et 1,6% (0,5% en décembre, 0,9% en novembre, 1% en juillet-octobre, 2% en mai-juin, 10% en avril) n'ont pas bénéficié de formation en entreprise. Le sondage de janvier montre une tendance à l'aggravation de la situation des apprentis, dans la mesure où ils sont moins nombreux à travailler normalement dans leur entreprise, alors que la part des apprentis qui ne s'y rendent que de façon limitée, qui travaillent à domicile ou qui n'ont pas de formation en entreprise a augmenté. Ces changements sont en particulier le fait des apprentis des catégories professionnelles subissant fortement l'impact de la pandémie, notamment «Restauration, hôtellerie» et «Vente, achat».

Depuis novembre, le «Pouls des places d'apprentissage» re-

lève aussi des informations sur les effets des règles de quarantaine sur la formation professionnelle de base. Il apparaît que les apprentis ont été proportionnellement plus souvent en quarantaine. Les entreprises interrogées indiquent en janvier que 7% (11% en décembre et en novembre) de leurs apprentis ont été en quarantaine au cours des quatre dernières semaines (c'est-à-dire de la mi/fin décembre à la mi/fin-janvier), tandis que seulement 3% (autant en décembre, 4% en novembre) des formateurs professionnels et 6% (7% en décembre, 8% en novembre) des autres collaborateurs se sont retrouvés dans une situation similaire.

La formation pratique en entreprise des apprentis en quarantaine constitue par ailleurs un défi. Selon le sondage de janvier, 48% (56% en décembre, 35% en novembre) des apprentis suivent leur formation à domicile s'ils se retrouvent en quarantaine, tandis que 32% (29% en décembre, 28% en novembre) ont reçu des devoirs à domicile et 43% (40% en décembre, 34% en novembre) n'ont pas eu de formation en entreprise.² Dans ces conditions, la part des apprentis en quarantaine avec des devoirs à domicile ou sans formation en entreprise a augmenté au cours du mois écoulé, tandis que la part de ceux qui travaillaient à domicile a quelque peu reculé.

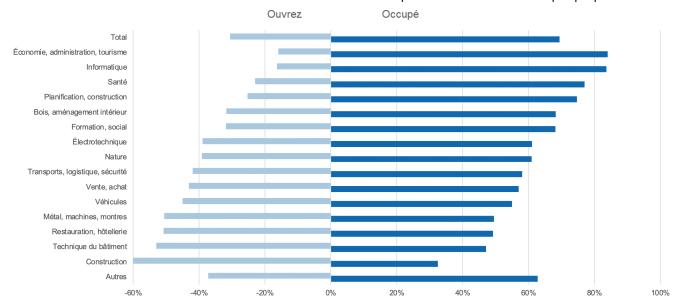


Figure 2: places d'apprentissages à occuper et occupées par catégories professionnelles

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2021. Le côté gauche du graphique montre, dans l'ensemble et pour chaque catégorie professionnelle, quelle est la part des places d'apprentissage encore vacantes. Le côté droit celle des places déjà occupées. Les champs professionnels avec moins de 50 entreprises sont regroupés sous «Autres».

prentis ne se trouvent pas dans une entreprise qui traite la formation pratique de la même manière en cas de quarantaine. En d'autres termes, les entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

¹ En raison de la pondération et d'autres épurations des données, de légers écarts par rapport aux résultats publiés dans les précédentes fiches d'information sont possibles.

² Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que tous les ap-

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En janvier, les entreprises interrogées indiquaient que 69% des places d'apprentissage proposées pour l'été 2021 étaient déjà occupées, tandis que 31% étaient encore à occuper. Ces chiffres doivent cependant être considérés avec prudence, le processus de recrutement pour les apprentissages qui débutent en 2021 n'ayant pas encore commencé dans toutes les régions. De plus, ils ne tiennent probablement pas compte des places d'apprentissage qui ne sont pas encore mises au concours.

La figure 2 montre que la part des places d'apprentissages à occuper et occupées varie d'une catégorie professionnelle à l'autre. La part la plus élevée de places d'apprentissage déjà occupées se situe dans les catégories «Economie, administration, tourisme» et «Informatique» (avec chacune 84%). Au contraire, les catégories «Construction» (32%), «Technique du bâtiment» (47%), «Restauration, hôtellerie» (49%) et «Métal, machines,

horlogerie» (49%) sont celles qui comptent encore la plus grande part de places vacances.

Pour occuper les places d'apprentissage vacantes, 50% des entreprises misent sur la publicité en ligne (sur leur site Internet, des portails connus ou les réseaux sociaux). 53% des entreprises de formation proposent des stages en entreprise (avec mesures de protection), tandis que 16% d'entre elles utilisent les possibilités de stage en ligne ou virtuel. Alors que 53% des entreprises mènent des entretiens d'embauche normaux, seules 4% optent pour des entretiens en ligne. De rares entreprises ont renforcé leur présence sur le terrain (par ex. dans les écoles, les salons professionnels, les centres d'orientation professionnelle; 5%) dans le but de recruter d'autres apprentis.

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	87%	11%	25%	4%	1.6%
Construction	99%	3%	1%	1%	1%
Formation, social	99%	2%	5%	2%	0%
Électrotechnique	98%	4%	11%	2%	1%
Véhicules	97%	1%	1%	1%	3%
Restauration, hôtellerie	77%	12%	2%	10%	9%
Technique du bâtiment	98%	2%	2%	4%	0%
Santé	98%	3%	4%	2%	1%
Bois, aménagement intérieur	99%	1%	4%	2%	2%
Informatique	64%	14%	63%	5%	0%
Métal, machines, montres	100%	3%	2%	3%	0%
Nature	99%	1%	2%	4%	1%
Planification, construction	86%	7%	32%	3%	0%
Vente, achat	96%	12%	16%	5%	5%
Transports, logistique, sécurité	80%	3%	2%	2%	0%
Économie, administration, tourisme	99%	12%	38%	4%	1%
Autres	83%	14%	15%	5%	6%

Dr. Katherine Caves, CEMETS Semi-Virtual Institute 2020-2021

Figure 3: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2021. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises de formation interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises de formation sont regroupées sous «Autres».

Apprentis actuels (groupe 2)

La figure 3 montre, globalement, les effets de la pandémie sur la formation pratique en entreprise des apprentis et par catégorie professionnelle. Avec une moyenne de 87% en janvier (93% en décembre, 92% en novembre, 98% en juillet-octobre, 91% en mai-juin, 69% en avril), les apprentis de la plupart des catégories professionnelles travaillent à nouveau majoritairement ou presque entièrement de façon normale (en appliquant

les mesures de protection de l'OFPS). Un quart s'est retrouvé, du moins en partie, en télétravail en janvier (25%; 21% en décembre et novembre; 7% en juillet-octobre, 16% en mai-juin, 27% en avril) et cette part était supérieure à la moyenne dans les catégories «Informatique» (63%), «Economie, administration, tourisme» (38%) et «Planification, construction» (32%).

La part des apprentis présents de manière limitée sur place s'est montée, en janvier, à 11% (7% en décembre, 8% en novembre, 3% en juillet-octobre, 10% en mai-juin, 17% en avril), celle des apprentis ayant reçu des devoirs pour la partie pratique de la formation en entreprise à 4% (3% en décembre et en novembre, 2% en juillet-octobre, 6% en mai-juin, 12% en avril) et celle des apprentis sans formation en entreprise à 1,6% (0,5% en décembre, 0,9% en novembre, 2% en juillet-octobre, 6% en mai-juin, 12% en avril). La part des apprentis sans formation en entreprise était comparativement haute dans les catégories professionnelles «Restauration, hôtellerie» (9%) et «Vente, achat» (5%), différentes entreprises de la deuxième catégorie ayant été contraintes de fermer pour cause de semi-confinement en janvier. Dans la catégorie «Restauration, hôtellerie», un nombre relativement faible d'apprentis travaillent normalement dans l'entreprise (77%), tandis qu'ils sont proportionnellement très nombreux à travailler de façon limitée sur place et/ou à recevoir des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise (12% et 10%).3

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts d'apprentis travaillant normalement, en télétravail, avec présence limitée sur place, ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et sans formation pratique en entreprise, en lien avec les cas d'infection quotidiens et les mesures ou les allègements de ces meures. Alors que la part des apprentis travaillant normalement a continuellement progressé jusqu'au mois d'octobre, elle a de nouveau diminué avec le renforcement des mesures en novembre. Depuis, elle est restée constante. Concernant les autres effets, on observe une diminution entre avril et octobre, avant d'assister à un fort rebond en novembre, en particulier dans le cas du télétravail et de la présence limitée sur place. La part des apprentis dans ces deux variantes de la formation en entreprise a encore augmenté en janvier par rapport à décembre, ce qui correspond au semi-confinement décidé à la mi-janvier.

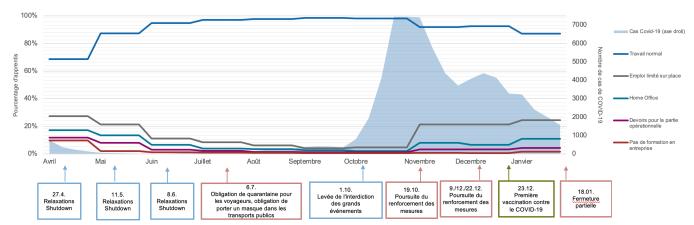


Figure 4: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et janvier 2021. La figure présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le coronavirus par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à janvier 2021.

Mesures de quarantaine

Actuellement, l'économie et la société doivent aussi faire face aux mesures de quarantaine visant à éviter d'autres infections par le coronavirus. Ces mesures ont pour effet que les apprentis actuels sont parfois confrontés à des interruptions partielles de leur formation professionnelle de base. 28% (38% en décembre et en novembre) des entreprises interrogées ont indiqué en janvier qu'elles avaient des apprentis en quarantaine au cours des quatre dernières semaines. 11% (14% en décembre, 15% en décembre) d'entre elles avaient également des formateurs en quarantaine durant cette période et 47% (55% en décembre et en novembre) des collaborateurs en quarantaine.

Au cours des quatre semaines précédant le sondage de janvier, les entreprises avaient en tout 7% (11% en décembre et en novembre) d'apprentis en quarantaine, 3% (autant qu'en

décembre, 4% en novembre) de formateurs et 6% (7% en décembre, 8% en novembre) de collaborateurs en quarantaine. La figure 5 montre, par secteur d'activité, la part des apprentis, des formateurs professionnels et des autres collaborateurs qui se sont retrouvés en quarantaine selon les sondages de novembre à janvier. Les secteurs «Santé», «Restauration, hôtellerie», «Informatique» et «Economie, administration, tourisme» ont été les plus touchés (11% dans chaque cas).

entreprises pouvaient choisir plusieurs réponses possibles.

³ Ces parts ne s'additionnent pas à 100%, étant donné que tous les apprentis ne se trouvent pas dans une entreprise qui traite la formation pratique de la même manière en cas de quarantaine. En d'autres termes, les

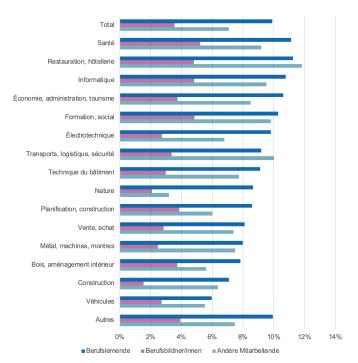


Figure 5: part des apprentis, formateurs professionnels et autres collaborateurs en quarantaine par secteur professionnel.

Remarques: les résultats sont basés sur les données agrégées et pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre novembre 2020 et janvier 2021. Le graphique montre, par secteur professionnel, la part des apprentis (bleu), des formateurs professionnels (rose vif) et des autres collaborateurs (bleu ciel) qui ont été en quarantaine.

Les entreprises indiquent également que les apprentis en quarantaine sont 48% (56% en décembre, 35% en novembre) à pouvoir suivre leur formation professionnelle en télétravail, 32% (29% en décembre, 28% en novembre) à recevoir des devoir et 43% (40% en décembre, 34% en novembre) à ne bénéficier d'aucune formation. Les entreprises sont néanmoins d'avis que l'apprentissage n'est que légèrement touché par les mesures de quarantaine (valeur de 1, 86 sur une échelle de 1 «faiblement» à 5 «fortement», 1,79 en décembre, 1,85 en novembre) et qu'il n'y a que très peu de différences entre les différentes catégories professionnelles.

Conséquences sur les connaissances pratiques et théoriques

Les entreprises ont aussi été interrogées sur l'évolution des connaissances pratiques et théoriques des apprentis depuis le confinement sous

l'effet de la pandémie. Une aggravation de la situation est perceptible, tant pour les connaissances pratiques que théoriques, même si les effets sont relativement restreints.

Les entreprises sont d'avis que les connaissances pratiques des apprentis ont plutôt diminué (valeur de -0,26 sur une échelle de -2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; autant qu'en décembre, contre -0,18 en novembre, -0,02 en octobre). La diagramme de gauche à la figure 6 montre que les entreprises interrogées sont 51% (39% en décembre) à justifier cette évolution par le fait qu'il est plus difficile d'enseigner en télétravail, 27% (38% en décembre) constatent que les mesures de quarantaines provoquent des lacunes en raison des absences et 23% (autant qu'en décembre) y voient d'autres causes.

Selon les entreprises, les connaissances théoriques des apprentis ont davantage diminué (valeur de -0,35 sur une échelle de

-2 «connaissances bien moins bonnes» à 2 «connaissances bien meilleures»; contre -0,28 en décembre, -0,26 en novembre, -0,16 en octobre). En matière de connaissances théoriques, les entreprises attribuent cette baisse au home schooling (64%; 52% en décembre), qui rend la transmission des contenus plus difficile, mais aussi aux mesures de quarantaine (23%; 30% en décembre) qui provoquent des lacunes en raison des absences. 13% (17% en décembre) de ces changements avaient d'autres causes.

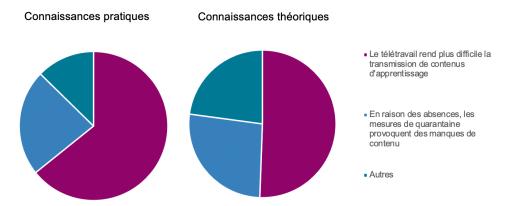


Figure 6: raisons des moins bonnes connaissances pratiques et théoriques des apprentis.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2021. Le graphique montre les parts des différentes causes des changements provoqués par la pandémie dans une entreprise moyenne.

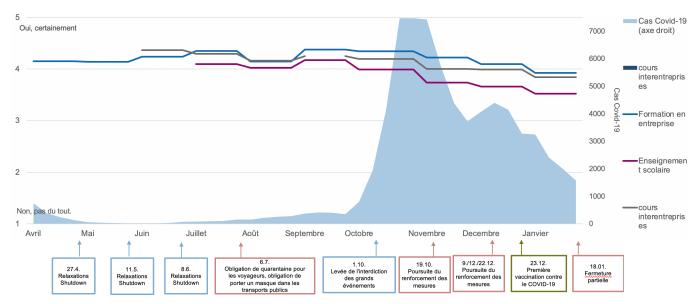


Figure 7: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de coronavirus.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et janvier 2021. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. L'axe vertical à droite représente les cas d'infection par le coronavirus par jour (moyenne hebdomadaire) d'avril 2020 à janvier 2021.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 7 montre qu'en janvier, les entreprises sont une nouvelle fois moins confiantes quant au fait que les apprentis parviendront à rattraper, durant le reste de leur apprentissage, la matière manquée à l'école en raison de la pandémie. Avec une valeur de 3,92 (4,09 en décembre, 4,22 en novembre, 4,23 en juillet-octobre, 4,15 en mai-juin, 4,10 en avril) sur un maximum de 5 points (5 pour «peut certainement être rattrapé»), les entreprises interrogées sont d'avis que les apprentis ne parviendront pas entièrement à rattraper la matière manquée dans la formation en entreprise au cours du reste de leur apprentissage. La valeur pour la formation scolaire est un peu plus pessimiste avec un score de 3,52 points (3,66 en décembre, 3,74 en novembre et 3,97 en juillet-octobre). Concernant les cours interentreprises, la valeur est de 3,84 (3,99 en décembre, 4,00 en novembre, 4,13 en juillet-octobre, 4,24 en mai-juin, 4,12 en avril) et se situe donc entre celle de la formation scolaire et celle de la formation pratique en entreprise. Les entreprises formatrices sont donc devenues encore un peu plus pessimistes en janvier en ce qui concerne le rattrapage de la matière manquée, et ceci pour les trois parties de la formation.

Elles ont par ailleurs été interrogées sur les apprentis les plus touchés par la pandémie de coronavirus. 43% (47% en décembre) des apprentis sont dans des entreprises qui considèrent que tous les apprentis sont touchés dans une même mesure par la pandémie de Covid-19, tandis que près d'un cinquième sont employés dans des entreprises qui pensent que les apprentis de première (20%; 18% en décembre) et de dernière année (19%; 17% en décembre) sont les plus touchés. 32% (28% en décembre) des apprentis sont dans des entreprises qui identifient les apprentis les plus faibles comme le groupe le plus touché.

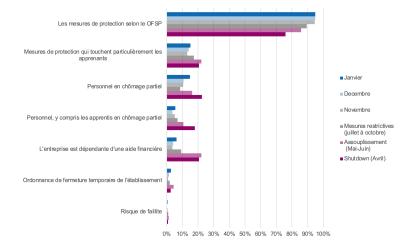


Figure 8: impact de la pandémie de coronavirus sur les apprentis et leurs entreprises de formation.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril 2020 et janvier 2021. Le graphique montre, par effet de la pandémie de coronavirus, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises interrogées.

Effets sur les entreprises formatrices et les apprentis

Les entreprises interrogées et leurs apprentis n'ont pas été touchés dans une mesure égale par la pandémie de coronavirus en janvier également. La figure 8 montre que dans 95% des entreprises (autant qu'en décembre et novembre, 89% en juillet-octobre, 86% en mai-juin, 76% en avril), le travail était effectué dans le respect des mesures de protection prescrites par l'OFSP. Le chômage a regagné un peu de pertinence pour les apprentis, puisqu'en janvier 6% (4% en décembre, 3% en novembre, 9% en juillet-octobre, 22% en mai-juin, 34% en

avril) des entreprises avaient du personnel au chômage partiel, apprentis compris. La part des entreprises appliquant des mesures de protection concernant particulièrement les apprentis a aussi augmenté (15%; 11% en décembre, 12% en novembre, 9% en juillet-octobre, 17% en mai-juin, 25% en avril).

Données et représentativité

2466 entreprises de formation (2'500 en décembre, 2292 en novembre, 2552 en octobre) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» de janvier 2021. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme en tout 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour le sondage, le «Pouls des places d'apprentissages» a réalisé un taux de retour de 5,52% en janvier (5,60% en décembre, 5,13% en novembre, 5,71% en octobre). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à cette liste d'entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises formatrices interrogées couvrent en tout 2,69% (2,72% en décembre, 2,50% en novembre, 2,78% en octobre) de toutes les entreprises formatrices en Suisse.

La représentativité est meilleure en Suisse alémanique que dans les autres régions linguistiques. Dans le sondage de janvier, la Suisse alémanique est toujours plus représentée avec 3,50% des entreprises formatrices (3,54% en décembre, 3,21% en novembre, 3,52% en octobre) que la Suisse latine (Romandie et Tessin) avec 1,41% des entreprises formatrices (1,58% en décembre, 1,56% en novembre, 1,81% en octobre). Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME. Le procédé de pondération utilisé⁴ corrige toutefois les différences de représentativité d'après les régions linguistiques, les secteurs professionnels et la taille des entreprises.

Les entreprises formatrices interrogées proposent, ensemble 21'699 places d'apprentissage (23 158 en décembre, 24 046 en novembre, 22 556 en octobre) dans les différentes régions et catégories professionnelles.

Des informations détaillées sur la méthode de pondération utilisée sont fournies dans la fiche «Pondération et représentativité des résultats»:

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)

Contact

ETH Zurich

Prof. Dr Ursula Renold

Chaire de systèmes éducatifs

www.ces.ethz.ch →

Pouls des places d'apprentissage info@lehrstellenpuls.ch → www.lehrstellenpuls.ch →